



Phila-Sens 2019

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne - Ardenne

80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais

Salle des Fêtes René Binet
58 rue René Binet SENS (89100)

Exposition philatélique interrégionale - GPCA - GAPS
du 10 au 13 octobre 2019

CLUB PHILATELIQUE SENONAIIS (région III - n°703)

Siège social : Hôtel de Ville 100 rue de la République 89100 SENS
Correspondance chez le Président François Thénard B.P 462 89104 Sens Cedex
E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

SOMMAIRE

Sommaire	2
Lettre aux Présidents	3
Comité d'organisation	4
Programme	5
Règlement de l'exposition	7
Catégories et classifications des présentations	12
Demande de participation à l'exposition interrégionale	14
Composition du Jury	15
Inscription individuelle définitive	16
Acheminement et restitution de collection	17
Inventaire assurance	18
Renonciation à recours	19
Souscription aux récompenses	20
Repas	21
Hébergements	22
Commande de souvenirs	23-24
Excursions	25-26
Bulletin inscription pour les visites	27
Vol en mongolfière	28-31
Plan d'accès	32



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne 80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Sens, le 1er décembre 2018

Affaire suivie par François Thénard Tél. 06 07 29 51 15

Objet : Phila-Sens 2019 : Exposition philatélique interrégionale GPCA - GAPS
et 46^{ème} congrès du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne

Diffusion : Présidents des associations philatéliques du GPCA
Président du GAPS
Président de la FFAP
Membre du jury

Monsieur Le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le Club philatélique sénonais à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, organisera, du jeudi 10 au dimanche 13 octobre 2019, à Sens (Yonne) le 46^{ème} congrès du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne et l'exposition philatélique interrégionale en collaboration avec le Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées (GAPS). Pour une plus grande facilité de communication, nous avons intitulé cet événement philatélique Phila-Sens 2019. Il se déroulera en la Salle des Fêtes, 58 rue René Binet à 89100 Sens.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à l'exposition philatélique interrégionale en collaboration avec le GAPS associée au congrès. Il est important pour la réussite de cet événement philatélique que vous assuriez la plus large diffusion et publicité dans votre réseau habituel et notamment auprès de vos sociétaires.

Afin d'optimiser le succès de cette exposition et de ce congrès, mais aussi afin de respecter nos engagements avec nos partenaires, je vous remercie de bien vouloir respecter impérativement le calendrier ci-dessous :

==> Réception des inscriptions définitives des candidats retenus : avant le 15 mai 2019
==> Réservations pour la restauration : avant le 31 juillet 2019
==> Réservations des souvenirs philatéliques : avant le 31 juillet 2019
==> Réservations de l'hôtellerie : libre choix

Durant Phila-Sens 2019, on trouvera sur le site de l'événement des stands de négociants en timbres-poste, un bureau de poste temporaire, des stands d'associations philatéliques, des stands de produits régionaux et une animation.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à Phila-Sens 2019 et que vous passerez un agréable séjour à Sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes très cordiales salutations

François THENARD



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Comité d'organisation Phila-Sens 2019

Président

François THENARD
B.P. 462
89104 SENS cedex

Tél. 06 07 29 51 15 francois.thenard@wanadoo.fr

Commissaire Général de l'Exposition

Alain GUYADER
41 rue de Mondereau
89100 SENS

Tél. 06 72 03 72 48 a.guyader@wanadoo.fr

Commissaire Générale Adjointe

Angéline CHERIB
13bis rue des ruisseaux
89320 VILLIERS-LOUIS

Tél. 06 79 84 54 84 angeline.cherib@orange.fr

Trésorier général

Alain GUYADER

Trésorier général adjoint

Jean-Luc LAUTE
8 rue Egon Hugenschmidt
89100 SENS

Tél. 06 81 43 71 44 laute-jeanluc@orange.fr

Souvenirs philatéliques

Lucienne BETTIGNIES
23 quai des sablons
89100 SENS

Tél. 03 86 65 64 80 lulugonz@club-internet.fr

Accueil

Marie-Claude MOLINIER
18 rue Carnot
89100 SENS

Tél. 06 07 15 69 78 bmcmlinier@yahoo.fr

Hébergement – restauration

François THENARD
Alain GUYADER

Relation presse

François THENARD

Surveillance

Jacques LEZAMA
Michel LAMOTTE



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

PROGRAMME

Mercredi 09 octobre 2019

- 8h30 Installation des cadres, Salle des Fêtes, rue René Binet à Sens.
- 12h00 Déjeuner sur place possible (plateau-repas, réservation obligatoire).
- 13h30 Installation générale et mise en place des collections.
Accueil des exposants- négociants- associations.
- 19h00 Fin de l'installation générale.

Jeudi 10 octobre 2019

- 7h00-9h00 Accueil des exposants pour mise en place des dernières collections.
Accueil des négociants.
- 8h30 Journée autour du terroir Chablis Irancy (réservation obligatoire).
- 9h00 Ouverture de l'exposition Phila-Sens 2019 et du bureau temporaire.
Vente de souvenirs.
- 12h00 Restauration sur place (plateau-repas, réservation obligatoire).
- 18h00 Fermeture de l'exposition et du bureau temporaire.
- 19h30 Dîner libre.

Vendredi 11 octobre 2019

- 8h30 Début des travaux du jury.
- 9h00 Départ de la visite de la ville de Sens.
- 9h00 Ouverture de l'exposition et du bureau temporaire.
- 10h00 Assemblée générale de PHIL-EA salle de la Poterne « Le cellier de Garnier des Près XIII^{ème} siècle», Bld du 14 Juillet à Sens.
- 10h30 Vernissage de l'exposition philatélique interrégionale GPCA - GAPS.
- 12h00 Restauration sur place (plateau-repas, réservation obligatoire).
- 14h00 - 17h30 conférences au CEREP, rue Rigault à Sens.
(plateau-repas, réservation obligatoire)
- 14h30 Visite des serres tropicales et du parc du Moulin à Tan à Sens.
- 18h00 Fermeture de l'exposition.
- 19h30 Dîner au restaurant Auberge de la Vanne à Sens 176 avenue de Sénigallia.
(réservation obligatoire)



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne 80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Samedi 12 octobre 2019

- 9h00 Ouverture de l'exposition et du bureau temporaire - Vente de souvenirs.
- 9h00-17h30 Conférences au CEREP, rue Rigault à Sens.
(Plateau-repas, Réservation obligatoire)
- 10h00 Départ pour la visite de la Cathédrale Saint-Étienne.
- 12h00 Restauration sur place (plateau-repas, réservation obligatoire).
- 15h00 Visite des Musées et du Trésor de la Cathédrale.
- 16h00-18h00 Assemblée générale du CTCR (club thématique croix rouge),salle de la Poterne
« Le cellier de Garnier des Près XIII^{ème} siècle», Bld du 14 Juillet à Sens.
- 18h00 Fermeture de l'exposition philatélique et du bureau temporaire.
- 19h30 Dîner de gala du palmarès dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Sens
(réservation obligatoire).

Dimanche 13 octobre 2019

- 8h30 Accueil des congressistes, délégués des Clubs Philatéliques de la Région
Champagne-Ardenne. Salle de la Poterne « Le cellier de Garnier des Près XIII^{ème}
siècle», Bld du 14 Juillet à Sens.
- 9h00 Ouverture du 46^{ème} congrès régional du GPCA.
Présentation des invités.
- 9h00 Ouverture de l'exposition et du bureau temporaire. Vente de souvenirs.
- 12h00 Clôture du 46^{ème} congrès du GPCA.
- 12h30 Déjeuner dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Sens (réservation
obligatoire).
- 14h30 Assemblée générale du GAPS, salle de la Poterne « Le cellier de Garnier des Près
XIII^{ème} siècle », Bld du 14 Juillet à Sens.
- 16h30 Remise des prix aux exposants, en la Salle des Fêtes de PHILA-SENS 2019.
- 17h30 Clôture de l'exposition philatélique et du bureau temporaire.
Démontage des collections. Priorité aux plus éloignés .



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

1 - Exposition compétitive régionale

Une exposition compétitive interrégionale « Phila-Sens 2019 » sera organisée du jeudi 10 au dimanche 13 octobre 2019, en collaboration avec le Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées (G.A.P.S.) par le Club philatélique sénonais, en la Salle des Fêtes, 58, rue René Binet à Sens (Yonne).

Le Club philatélique sénonais (C.P.S.) fêtera son 80^{ème} anniversaire (1939-2019).

Les inscriptions officielles se feront par ordre d'arrivée. Le nombre de cadres est limité.

Elle sera placée sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques (F.F.A.P.) et du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (G.P.C.A.). Elle sera régie par le règlement fédéral et se tiendra dans le cadre du 46^{ème} congrès régional du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (GPCA)

Les imprimés nécessaires sont fournis avec le dossier d'inscription.

1. A - Commissariat général de l'exposition :

Le Commissaire Général de l'exposition est Alain Guyader, 41, rue de Mondereau à Sens (89100).

L'adresse e-mail du Commissaire Général est :
a.guyader@wanadoo.fr et le téléphone 06 72 03 72 48

1. B - Montant des Frais d'inscription :

Un Comité de sélection, dont la composition est approuvée par le Conseil d'Administration du C.P.S. aura pour tâche de sélectionner les collections retenues en classe de compétition après leur examen et suivant la place disponible. La notification d'accord sera adressée aux intéressés à partir du 16 août 2019.

Il est demandé une participation forfaitaire de **8 €** par cadre. Pour la classe 1 cadre, la participation sera de **16 €** (2 cadres), la classe littérature sera de **8 €** (faire parvenir avant l'exposition 2 exemplaires de l'ouvrage).



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais

Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

2 - Demandes de participation

Les adhérents des sociétés philatéliques fédérées du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne (G.P.C.A) ainsi que celles d'autres régions et GAPS sont invités à participer à cette compétition. Les présidents des différentes associations devront faire parvenir les dossiers de préinscription de leurs membres au Commissariat Général de l'exposition **pour le 15 mai 2019 au plus tard**. Au-delà de cette date, les préinscriptions ne seront plus prises en compte. Les dossiers d'inscription seront enregistrés dans l'ordre d'arrivée. Le niveau des propositions devra être celui requis pour une exposition régionale.

Une réponse aux présidents sera donnée par le comité d'organisation au plus tard le 15 juin 2019.

3 - Inscription définitive des participants

Le dossier définitif adressé au Commissariat Général de l'exposition devra être complété pour **le 30 juin 2019 au plus tard**, il devra contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- Formulaire d'inscription définitive complété de tous les renseignements demandés ;
- Photocopie de la carte de membre d'une association fédérée avec la vignette fédérale (cotisation) de l'année 2019;
- Passeport de la collection (Pour la première fois, il est délivré par le secrétariat du groupement);
- Photocopie de la page indiquant le plan de la collection et les 3 premières pages si possible.
- Inventaire chiffré, page par page, de la collection en 2 exemplaires;
- Feuille d'appréciation remise lors de la présentation précédente (s'il y a lieu);
- Assurance: Formulaire de renonciation à recours, le cas échéant;
- Chèque en règlement des cadres d'exposition.

NB : En cas d'achat d'une collection déjà primée, le nouveau propriétaire ne pourra en aucun cas la présenter en compétition dans l'état où il l'aura acquise sans y avoir apporté un travail personnel notable.

4 - Classification des collections exposées

Seront admises les participations entrant dans le cadre du règlement «Catégories et classification des collections» défini à l'article EXP/19-1 du règlement général des expositions philatéliques de la F.F.A.P. Cette classification figure en annexe du présent règlement.

Les classes de compétition retenues par le comité d'organisation pour l'exposition interrégionale-GAPS Phila-Sens 2019 sont les suivantes :

Classe 1	TRA	Philatélie traditionnelle	Classe 10	AST	Astrophilatélie
Classe 2	HIS	Histoire postale	Classe 11	COV	Classe ouverte
Classe 3	ENT	Entiers postaux	Classe 12	POL	Polaire
Classe 4	AER	Aérophilatélie	Classe 13	TRM	Philatélie traditionnelle moderne
Classe 5	THE	Thématique	Classe 14	CL1	Classe 1 cadre
Classe 6	MAX	Maximaphilie	Classe 15	CAP	Cartes postales
Classe 7	LIT	Littérature	Classe 16	ERI	Erinnophilie
Classe 9	FIS	Philatélie fiscale	Classe 17	TDE	Timbres à date Evènementiels



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Sélection des collections :

S'agissant d'une exposition compétitive de niveau 2 (régional ou interrégional), seront admises les collections ayant obtenu, dans une exposition de niveau 1 (départemental), au moins un diplôme de médaille d'argent (60 points) pour les adultes. Sauf en classe « un cadre » (EXP/16-1 - 14), toute participation adulte devra comprendre au minimum 48 pages (4 x 12). Si les demandes d'admission à l'exposition donnent lieu à sélection, les organisateurs donneront la préférence, à concurrence de 20% des cadres, aux candidats qui, ayant le niveau de médaille exigé, n'ont encore jamais exposé dans une manifestation de même catégorie.

Classe un cadre (CL1) (16 feuilles) : Concerne les présentations ne pouvant être retenues dans les classes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 16 et 17, en raison du faible nombre de feuilles dû à la limitation du sujet, pour les exposants participant à leur première compétition.

5 - Feuilles de présentation

- Format A4 (210 x 297) minimum, 240 x 300 maximum. Pagination des feuilles d'exposition obligatoire en haut à droite.
- Protection : obligatoirement sous pochettes transparentes.
- Mentions : Aucune indication de prix ou d'indice de rareté ne devra être mentionnée.
- Nombre de cadres de 12 pages : minimum 4, maximum 6.

6 - Sécurité et assurances

Le comité d'organisation prendra toutes les mesures de sécurité appropriées pour sauvegarder les objets qui lui sont confiés. Il décline cependant toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détériorations ou autres dommages que les objets pourraient subir lors de leur transport. **Il est recommandé aux exposants de contracter une assurance tous risques pour couvrir le séjour et le transport.**

Le comité d'organisation assurera le gardiennage de jour comme de nuit et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile. Tous les risques matériels, de quelques natures qu'ils soient (vol, incendie, dommage de toute espèce, séjour dans un coffre, etc.) restent à la charge des exposants.



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne 80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Ceux-ci auront la possibilité :

- Soit de demeurer leur propre assureur. Ils devront, dans ce cas, renoncer par lettre à tout recours contre le comité d'organisation.
- Soit de contacter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de leur choix. Ils devront, dans ce cas, fournir une renonciation à recours de cette compagnie d'assurance contre le comité d'organisation.
- Soit d'utiliser, par l'intermédiaire du comité d'organisation et par voie d'avenant, la police souscrite par la F.F.A.P. Il conviendra de joindre au montant de l'inscription définitive le chèque de règlement du montant de l'assurance, à raison de **1,5 % pour mille du montant de la valeur estimée de la collection.**

Le comité d'organisation n'est qu'un intermédiaire entre l'assureur de la Fédération et l'exposant. De ce fait, sa responsabilité ne peut être engagée pour tout litige concernant les deux parties. Il ne pourra encourir de fait aucune responsabilité vis-à-vis de l'exposant.

En cas de sinistre, chaque exposant devra pouvoir présenter à l'assureur la preuve matérielle de l'existence des éléments de la collection sinistrée et le détail de son contenu.

Dans tous les cas, il est indispensable que la collection soit photocopiée, de préférence en couleurs, et que chaque élément constituant chaque page soit dûment repéré et inscrit sur la fiche d'inventaire avec sa valeur de remplacement estimée. Les indications de catalogue ne sauraient être retenues. Une copie numérique sur CD-Rom (fiche d'inventaire au format WORD et images au format JPEG) sera acceptée, sauf avis contraire de la compagnie d'assurance. Des formulaires adéquats seront fournis par le comité organisateur pour la réalisation de ces inventaires.

Il est rappelé qu'aucune indication de prix ou d'indice de rareté ne devra être mentionnée sur les feuilles d'exposition.

L'inventaire détaillé doit être remis à l'organisateur lors de l'inscription définitive à l'exposition. Celui-ci le conserve jusqu'à ce que la collection soit retournée à son point de départ. Il est ensuite rendu à l'exposant.

7 - Acheminement et montage des collections

Les exposants souhaitant acheminer leurs collections par voie postale devront contacter le commissaire général de l'exposition (coordonnées en page 1) pour obtenir les informations nécessaires.

Les collections devront parvenir au comité d'organisation :

Entre le 24 et le 28 septembre 2019



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais

Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Chaque collection doit être accompagnée de son passeport philatélique et de la dernière fiche du jury correspondant à ce passeport, ainsi que 2 copies du bordereau d'inventaire détaillé et certifié par l'exposant. Un des exemplaires constitue le reçu de participation et fournira décharge au comité d'organisation, à l'issue de la manifestation, lors de la restitution de la collection exposée. **La mise en place sera effectuée le mercredi 09 octobre à partir de 13h30 et le jeudi 10 octobre à partir de 7h00 et jusqu'à 9h00 par les soins du comité d'organisation.** Les compétiteurs, ou leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent installer eux-mêmes leurs collections, devront respecter cet horaire sous peine d'exclusion.

8 - Jury - Récompenses

Un jury sera constitué par le comité d'organisation en accord avec la F.F.A.P. Ses décisions sont sans appel. Les récompenses seront dévolues en fonction des notes données par le jury suivant la grille fédérale de jugement et de classement. Les prix attribués consisteront en un « diplôme de médaille ». Les donateurs pourront offrir d'autres récompenses telles que documents, livres, brochures philatéliques, œuvres d'art, etc. L'attribution éventuelle des récompenses est faite par le comité d'organisation.

9 - Démontage

Le démontage commencera le dimanche 13 octobre à partir de 17h30. Chaque exposant sera assisté par un membre du comité d'organisation. Une décharge sera à signer avant le départ. Les collections n'ayant pas été démontées par leur propriétaire ou leur mandataire seront retournées par voie postale en recommandé R3, aux frais du propriétaire.

Aucune collection ne pourra être enlevée avant la clôture de l'exposition le dimanche 13 octobre à 17h00.

10 - Clauses d'arbitrage

Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et décidera sans appel dans tous les cas non prévus. Le fait de demander à participer à l'exposition implique le plein accord de l'exposant au présent règlement.

11 - Transfert de classe

Le jury peut, s'il l'estime justifié, transférer une collection dans une autre classe que celle indiquée par l'exposant. Cette modification est obligatoirement indiquée sur le passeport par le président du jury qui en justifie la raison.

Les délibérations du jury sont tenues secrètes. Assistent à ces délibérations du président du jury, les membres du jury. Seuls le président et les jurés titulaires ont droit de vote.

A Sens, le 1er décembre 2018

François Thénard



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES

Annexe au règlement de l'exposition

CATÉGORIES ET CLASSIFICATION DES PRÉSENTATIONS (Extrait du règlement général des expositions de la F.F.A.P.)

EXP/19 - CLASSES D'EXPOSITION

EXP/19-1 - Les collections présentées dans une exposition compétitive patronnée par la FFAP sont réparties dans les classes suivantes, établies suivant les règlements de la FIP :

Philatélie traditionnelle (TRA) :

Timbres émis des origines au milieu du XX^{ème} siècle (en France jusqu' 1959), détachés et/ou sur documents. Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbres-poste, timbres-taxe, de service, timbres-télégraphe, pour colis postaux, etc.... neufs et/ou oblitérés.

Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre français, Bureaux français à l'étranger, Occupation française.

Division B : Pays européens, leurs colonies et leurs bureaux à l'étranger. *Division C* : Pays d'Outre-mer.

Histoire postale (HIS) : documents des origines à nos jours.

Division A : Collections d'histoire postale.

Division B : Collections de marcophilie.

Division C : Collections historiques, sociales ou études spéciales.

Toutes les collections d'histoire postale sont classées et jugées en trois périodes :

1. Avant 1875 (avant UGP),
2. de 1875 à 1945,
3. après 1945.

Entiers postaux (ENT).

Aérophilatélie (AER) :

Division A : poste aérienne de la guerre 1870-1871, ballons montés, papillons de Metz, pigeogrammes.

Division B : précurseurs de la poste aérienne

Division C :

liaisons aéropostales (par ballons libres ou dirigeables, avions, hélicoptères, fusées, planeurs),

aérogrammes (entiers postaux).

Division D : timbres officiels de poste aérienne.

Division E : timbres semi-officiels et vignettes de poste aérienne.

Philatélie thématique (THE)

Maximaphilie (MAX) :

Division A : collections par pays (ou groupe de pays),

Division B : collections spécialisées et d'étude,

Division C : collections à thèmes.

Littérature (LIT) :

Division A : livres, ouvrages,

Division B : périodiques et bulletins d'associations,

Division C : tout support multimédia et logiciel informatique.

Philatélie fiscale (FIS).**Astrophilatélie (AST).****Classe ouverte (COV).****Philatélie polaire (POL).****Philatélie traditionnelle moderne (TRM) :**

Timbres de 1960 à nos jours, détachés et/ou sur documents.

Collections générales spécialisées ou d'étude, comprenant des timbre-poste, timbres-taxe, de service, pour colis postaux, etc.... neufs et/ou oblitérés.

Division A : France, Colonies françaises, Monaco, Andorre Français, Occupation française,

Division B : Pays européens, leurs Colonies et leurs bureaux à l'étranger,

Division C : Départements et territoires d'Outre-mer,

Division D : Autres pays.

Un cadre (CL1) :

Collections de toutes les classes, sur un sujet restreint.

Cartes postales (CAP) :

Erinnophilie (ERI) : Règlement à consulter sur le site de la FFAP.

Timbres à Date Evènementiels (TDE) : règlement à consulter sur le site FFAP.

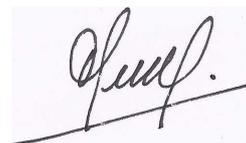
Participation à l'exposition. Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation du présent règlement.

EXP/19-3 - Les collections présentées dans une exposition de niveau 2 (régional), ou de niveau 1 (départemental) seront réparties dans les mêmes classes que celles définies à l'article EXP 19/-1.

EXP/19-4 - Les organisateurs d'expositions de niveau 1 ou 2 auront néanmoins la latitude, suivant les circonstances, de grouper plusieurs des classes ci-dessus ou d'en supprimer d'autres. Le règlement particulier de l'exposition devra, dans ce cas, indiquer de manière explicite les classes retenues.

Fait à Sens, le 1er décembre 2018

Le Président
François Thénard





Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

DEMANDES DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION INTERREGIONALE G.P.C.A. – G.A.P.S.

Le comité d'organisation de Phila-Sens 2019 vous invite à vous inscrire préalablement afin de déterminer un premier quota d'exposants ainsi que le nombre de cadres autorisés à chaque participant.

Ces préinscriptions sont à nous retourner (cadres limités, faute de place)

Le 31 mars 2019 au plus tard

François THENARD

B.P. 462

89104 SENS CEDEX

06 07 29 51 15

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

Association :

Contact au sein de l'association :

NOM Prénom	Catégorie	Classe	Titre	Valeur	Nb. de cadres



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Composition du Jury

Président du jury : Jean-François Duranceau

Histoire postale, Traditionnelle, Traditionnelle moderne,

Entiers postaux

Michel Letaillieur

Josette Pédréro

Bertrand Sinais (élève juré)

Thématique

Michel Pédréro

Alain Hecquet

Bernard Lherbier

Aérophilatélie, Astrophilatélie

Jacques Renaud

Luc Delmont

Classe ouverte, Classe un cadre

Jean-Marie Valdenaire

Bernard Lherbier

une personne non philatéliste

Cartes postales

Geneviève Péquignot

Jean-Marie Valdenaire

Littérature

François Thénard

Secrétaire du Jury

Geneviève Péquignot



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

INSCRIPTION INDIVIDUELLE DÉFINITIVE

(A ne renvoyer qu'après accord de la demande d'inscription)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....
.....

Code postal

Ville.....

Téléphone

E-mail :@

Association.....

Titre de la présentation

N° du passeport philatélique.....

Catégorie..... Classe.....

Nombre de cadres demandés.....

Le concurrent s'engage à respecter le règlement ci-joint.

Assurance

€

Je demande à être assuré par le Club Philatélique Sénonais

Valeur.....€ x 1,5 /1000=€



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Acheminement de ma collection

J'apporterai personnellement ma collection sur place.

Je désigne M. ou Mme..... pour apporter ma collection.

J'expédierai ma collection par la Poste (1)

*Ce mode d'envoi est aux risques et périls de l'expéditeur, et la collection doit parvenir au comité d'organisation **au plus tard le lundi 30 septembre 2019.***

Restitution ou retour de ma collection

Je reprendrai personnellement ma collection sur place.

Je désigne M. ou Mme..... pour reprendre ma collection.

Je souhaite que ma collection me soit retournée par la poste (2)

Pour le retour, joindre le formulaire de recommandé R3 rempli à votre adresse, un emballage affranchi correctement ou l'affranchissement correspondant au retour dans le même emballage qu'à l'aller).

Pour que votre inscription définitive soit recevable, n'oubliez pas de joindre toutes les pièces demandées dont vous trouverez la liste détaillée dans le **REGLEMENT DE L'EXPOSITION, paragraphe 3 - Inscription définitive.**

Fait à _____ le _____
Signature

Les inscriptions définitives sont à retourner IMPERATIVEMENT le vendredi 16 août 2019 au plus tard à :

Phila-Sens 2019
Club philatélique sénonais
François THENARD
B.P. 462
89104 SENS CEDEX
Tél. 06 07 29 51 15
E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
 80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
 Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

INVENTAIRE D'ASSURANCE

Nom de l'exposant : Titre :

Pages	Timbres	Lettres	Autres	Valeur	Pages	Timbres	Lettres	Autres	Valeur
1					43				
2					44				
3					45				
4					46				
5					47				
6					48				
7					49				
8					50				
9					51				
10					52				
11					53				
12					54				
13					55				
14					56				
15					57				
16					58				
17					59				
18					60				
19					61				
20					62				
21					63				
22					64				
23					65				
24					66				
25					67				
26					68				
27					69				
28					70				
29					71				
30					72				
31					73				
32					74				
33					75				
34					76				
35					77				
36					78				
37					79				
38					80				
39					81				
40					82				
41					83				
42					84				
					Total à assurer en Euro :				



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

RENONCIATION A RECOURS

Je, soussigné

NOM

Prénom

Adresse

Titre de la collection

Nombre de pages

M'engage, par la présente, à renoncer à tout recours que je serais en droit d'exercer à l'encontre du Club philatélique sénonais, organisateur de l'exposition interrégionale qui se tiendra les 10 - 13 octobre 2019 à Sens (Yonne), dans le cadre du 46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne.

Cette renonciation à recours vaut pour tout sinistre pouvant atteindre les collections que je mets à disposition du Club philatélique sénonais pour cette exposition, quelles que soient la nature et les origines des dommages.

Par ailleurs, j'atteste que je n'ai souscrit aucune assurance auprès d'une compagnie susceptible d'exercer un recours par subrogation dans les droits du propriétaire contre le Club philatélique sénonais, ses membres et ses assureurs.

Fait à

Le

Signature



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

SOUSCRIPTION AUX RECOMPENSES

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail @

Agissant En mon nom personnel.
En qualité de :

Dote l'exposition philatélique interrégionale Phila-Sens 2019 qui se tiendra les 10 - 13 octobre 2019 à Sens (Yonne) en offrant au comité d'organisation :

Une participation au financement de la manifestation d'un montant de Euros.

Une participation au financement de récompenses d'un montant de Euros.

..... lot(s) de matériel philatélique, soit

..... lot(s) de timbres

..... coupe(s) ou objet(s) d'art, soit

..... don(s) d'autres natures, soit

Les chèques sont à établir à l'ordre du **Club philatélique sénonais**

Mode d'acheminement des dons :

Je fais parvenir mon don à l'adresse indiquée en bas de page.

Je choisis le mode d'acheminement suivant :

Un grand merci pour votre soutien :

Pour nous permettre d'insérer la liste des donateurs dans le catalogue de l'exposition, merci de bien vouloir nous retourner le présent document avant le 31 juillet 2019 à l'adresse suivante :

Phila-Sens 2019
Club philatélique sénonais
François Thénard
B.P. 462
89104 SENS CEDEX

Fait à le

Signature



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne 80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

RESERVATION DES REPAS

Le comité d'organisation vous propose la réservation de vos repas pour la durée du congrès et de l'exposition philatélique interrégionale.

Les demandes à l'aide du bulletin ci-dessous ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement par chèque correspondant.

Nom :	Prénom :		
Adresse :	Code postal :	Ville :	
Téléphone			
E-mail :	@		
Association :			

Demande au comité d'organisation de lui réserver :

Repas du jeudi midi plateau-repas (réservation obligatoire)				
	Nombre de personnes :	x	20 € =	€
Repas du jeudi soir (libre)				
Repas du vendredi midi plateau-repas (réservation obligatoire)				
	Nombre de personnes :	x	20 € =	€
Repas du vendredi soir (auberge de la Vanne)				
(réservation obligatoire)	Nombre de personnes :	X	40 € =	€
Repas du samedi midi plateau-repas (réservation obligatoire)				
	Nombre de personnes :	x	20 € =	€
Banquet du Palmarès le samedi soir (Hôtel de Ville):				
(réservation obligatoire)	Nombre de personnes :	X	56 € =	€
Banquet du Congrès le dimanche midi (Hôtel de Ville)				
(réservation obligatoire)	Nombre de personnes :	X	32 € =	€
Excursion de la journée CHABLIS-IRANCY	Nombres de personnes :	X	86 € =	€

Les visites à Sens sont offertes, mais pour une bonne organisation , veuillez indiquer les noms et prénoms des participants :

TOTAL =€.

Une facture justificative acquittée vous sera remise à votre arrivée au congrès.

Bon de commande et règlement par chèque à l'ordre du Club philatélique sénonais à retourner avant le 31 juillet 2019 à :

Phila-Sens 2019 - Club philatélique sénonais

François THENARD

B.P. 462

89104 SENS CEDEX

Tél. 06 07 29 51 15

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

RESERVATION DE L'HÔTELERIE

La ville de Sens offre une multitude de propositions en hôtellerie, voici une liste non exhaustive pouvant vous aider à choisir et à prendre directement contact :

Ibis Budget

2 avenue Henri Delanne
Rocade Sens D660
89100 SENS
0892 700 440

Ibis Sens

2 avenue Henri Delanne
Rocade Sens D660
89100 SENS
03 86 64 55 55

Inter-Hôtel Sens Archotel

9 Cours Trabé
89100 SENS
03 86 64 26 99

Hôtel de Paris et de la Poste

97 rue de la République
89100 SENS
03 86 65 17 43

L'Esplanade

2 boulevard du Mail
89100 SENS
03 86 83 14 70

Hôtel Virginia

route nationale 60
89100 MALAY LE GRAND
03 86 64 66 66

1ère Classe Sens Nord

Rue des Fondreries
89100 SAINT CLEMENT
03 86 64 32 79

Les Baladins- Havana Hôtel

3 rue des Clérimois
89100 SENS
03 86 64 10 64



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Les 3 cartes postales, ci-après, dessinées par Roland IROLLA, sur lesquelles seront positionnés un « Mon Timbre à Moi » et un timbre à date temporaire seront proposées aux visiteurs.



Ces souvenirs seront proposés à la vente au prix de 3,70€.
Pour les commandes utilisez le bulletin de commande de la page suivante.

Les conditions d'utilisation des visuels quels qu'ils soient, sont très strictes.
Toute utilisation des visuels « Phila-Sens 2019 » des timbres-poste, MTAM, TAD, images, cartes postales, requiert une demande d'autorisation que le Club philatélique sénonais soumettra aux autorités concessionnaires des droits.
Le C.P.S. est le seul distributeur et le seul revendeur exclusif de ses produits.
Tous produits similaires au CPS à la vente sont interdits.



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

COMMANDE DE SOUVENIRS

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... E-mail @

Détail de la commande:

		Prix unitaire	Nombre	Montant
80 ans	Timbre seul L.V. 20g	1,60 €		
	Carte postale locale	3,70 €		
	Mon souvenir à moi de 4 timbres 20g L.P.	9,50 €		
	Ma planche de 10 timbres 20g L.V.	13,50 €		
	Ma planche de 30 timbres 20g L.V.	38,00 €		
1er Pas sur la lune	Timbre seul L.V. 20g	1,60 €		
	Carte postale locale	3,70 €		
	Carte postale locale avec TAD du 21-7-2019	Prix fixé ultérieurement		
	Mon souvenir à moi de 4 timbres 20g L.P.	9,50 €		
	Mon souvenir à moi de 4 timbres 20g L.P. monde	11,00 €		
	Ma planche de 10 timbres 20g L.V.	13,50 €		
	Ma planche de 30 timbres 20g L.V.	38,00 €		
Brennus	Timbre seul L.V. 20g	1,60 €		
	Carte postale locale	3,70 €		
	Mon souvenir à moi de 4 timbres 20g L.P.	9,50 €		
	Ma planche de 10 timbres 20g L.V.	13,50 €		
	Ma planche de 30 timbres 20g L.V.	38,00 €		

Total :

Frais de port +:

Total à régler :

Retrait de la commande :

Sur place ou envoi par poste (rayer la mention inutile)

Frais d'envoi :

1 carte = 1 € Jusqu'à 5 cartes ou feuille MTAM 2 €

De 6 à 10 cartes 3,60€

Au-delà de 10 cartes 4 € en lettre suivie 100 g.

Besoin de facture : OUI - NON (rayer la mention inutile)

Règlement à l'ordre du Club philatélique sénonais à joindre à la commande avant le 31 juillet 2019 à : **Phila-Sens 2019 - Club philatélique sénonais**

B.P. 462 89104 SENS CEDEX

Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

JOURNEE AUTOUR DU TERROIR

JEUDI 10 OCTOBRE

Rendez-vous, départ de l'Office de Tourisme de Sens.

Place Jean-Jaurès – Sens (Yonne) 8 h 45 précises.

Route en direction de La Chapelle Vaupelteigne.

10h00 : Visite d'une exploitation. Vidéo sur le travail de la vigne.

Dégustation de CHABLIS dans les appellations petit Chablis, Chablis et Chablis 1^{er} cru Fourchaume (3vins) accompagnés de mini-gougères dans une exploitation familiale viticole qui se transmet depuis trois générations.

11h30 : Découverte commentée des vignobles en autocar.

Route pour Meré.

12h30 : Jérôme Rabuat vous accueille dans son **exploitation de canards gras** et vous propose **un apéritif dégustation avec explications.**

Déjeuner sur place proposé.

Kir et ses amuses-papilles

Salade de foie gras poêlé

Parmentier de canard au foie gras

Plateau de fromages

Dessert

Petit Chablis ou coteau bourguignon AOC, café

Passage en boutique histoire de craquer sur quelques produits à mettre ensuite sur la table.

Route pour IRANCY

Accueil dans une exploitation familiale de 14 hectares qui respecte les terroirs et les traditions qui ont fait la réputation du village « Irancy ». **Visite et dégustation commentée de 5 vins.**

18h00 /18h30 : Route de retour Sens à 19h00.

Tarif sur la base de 30 personnes : 94 € - 40 personnes 86 € - 50 personnes 82 €.

Le tarif comprend : le transport en autocar Grand Tourisme.

Les visites et dégustations mentionnées au programme.

Le déjeuner – la boisson de table (kir, eau, ¼ de vin + café).

Ne comprend pas les extras et dépenses personnelles. L'assurance annulation : 4 €/personne.

Inscriptions par ordre d'arrivée. Places limitées.

Les tarifs indiqués peuvent être sujets à modification, en particulier en application des dispositions réglementaires en matière d'encadrement ou de régulation des prix.



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

LE PARC DU MOULIN A TAN

VENREDI 11 OCTOBRE

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme de Sens.

Place Jean-Jaurès – Sens (Yonne) 14h30 précises.

Vaste îlot de verdure de 13 hectares, situé aux confins de la ville et de la campagne, il constitue un lieu de promenade très prisé et l'un des parcs les plus visités en Bourgogne. Le parc du Moulin à Tan s'est vu attribuer le prestigieux label « Jardin Remarquable », une distinction rare pour les jardins ou parcs municipaux. Les serres tropicales avec leurs essences exotiques (plus de 1000 espèces représentées) évoquent les voyages au long cours. Parmi elles, au cœur d'une forêt tropicale reconstituée, trône dans un bassin l'élégante « Victoria Cruziana » plante aquatique géante et fleuron de la collection.

LA CATHEDRALE SAINT-ETIENNE

SAMEDI 12 OCTOBRE

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme de Sens.

Place Jean-Jaurès – Sens (Yonne) 10h précises.

Commencée en 1130 sur l'initiative de l'archevêque Henri Sanglier, qui fait appel à un architecte novateur, à l'origine d'une conception révolutionnaire du voûtement, la croisée d'ogives, elle est considérée à juste titre comme le prototype des grandes cathédrales gothiques. On peut y suivre l'évolution de l'art gothique et son influence rayonna dans toute la chrétienté, ce qui fit écrire Victor Hugo.

« La cathédrale de Sens, c'est l'art compliqué d'histoire ». Elle conserve en particulier une série de verrières qui permettent de retracer l'histoire du vitrail du début du XII^e siècle au XIX^e siècle.

LE TRESOR DE LA CATHEDRALE

SAMEDI 12 OCTOBRE

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme de Sens.

Place Jean-Jaurès – Sens (Yonne) 15h00 précises.

Le Trésor de la cathédrale, l'un des plus riches de France avec celui de Sainte-Foy de Conques, recèle des pièces aussi célèbres qu'inattendues. C'est dans une ambiance tamisée, dans l'ancienne chapelle privée des Archevêques, au 1^{er} étage des musées que vous découvrirez ces bijoux : tapisseries, soieries, tissus anciens, ornements et vêtements liturgiques, émaux et ivoires...L'une des tapisseries, celles des Trois Couronnements de 1470, a même traversé l'Atlantique pour être présentée de mars à juin 2011 au Musée de Chicago, l'Institut d'Art, dans le cadre de l'exposition Paris 1500. Le sublime manteau de Thomas Becket a repris sa place dans cette fabuleuse collection après une méticuleuse restauration.



Phila-Sens 2019

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne
80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

Bulletin d'inscription excursion - visites commentées à Sens (Yonne).

LE PARC DU MOULIN A TAN : vendredi 11 octobre

Rendez-vous à **14h30** devant l'Office de Tourisme de Sens, place Jean-Jaurès.
Nom prénom : Ville :téléphone portable :
accompagné depersonnes.
Visite offerte.

LA CATHEDRALE SAINT-ETIENNE : SAMEDI 12 OCTOBRE

Rendez-vous à **10h** devant l'Office de Tourisme de Sens, place Jean-Jaurès
Nom prénom : Ville :téléphone portable :
accompagné depersonnes.
Visite offerte.

LE TRESOR DE LA CATHEDRALE : SAMEDI 12 OCTOBRE

Rendez-vous à **15h** devant l'Office de Tourisme de Sens, place Jean-Jaurès
Nom prénom : Ville :téléphone portable :
accompagné depersonnes.
Visite offerte.

JOURNEE AUTOUR DU TERROIR : Chablis-Irancy le JEUDI 10 OCTOBRE

Rendez-vous à **8h45** devant l'Office de Tourisme de Sens, place Jean-Jaurès

Nombres de personnes (*): X 86 € = €

Fait à le/...../2019.

Signature

(*) IMPERATIF ! Chaque personne doit indiquer, à son inscription, son n° de portable.

Inscriptions à retourner à :

Phila-Sens 2019 - Club philatélique sénonais

François THENARD

B.P. 462

89104 SENS CEDEX

Tél. 06 07 29 51 15

E-mail. francois.thenard@wanadoo.fr

MONGOLFIERE

FICHE DE RESERVATION A RETOURNER POUR LE VOL

N° du chèque :votre banque :

Votre nom/prénom :Votre téléphone :

Montant total de votre règlement TTC :165€ PAR PERSONNE

4 DATES POSSIBLES LE 10/11/12/13 MATIN ET SOIR

LES HORAIRES DU RENDEZ VOUS :

LE MATIN 8H00 ET LE SOIR 16H00

DATE et HEURE	NOM	PRENOM	POIDS	TELEPHONE

Signature :

J'accepte les conditions générales de ventes

Champagne Air Show, 4, rue de la Mairie, 10350 St Lupien

Tél :06-81-47-48-97 Siret 420 824 690 00044-APE 1071 C

T.V.A FR 770 420 824 690 00044

www.champagne-air-show.fr

Conditions Générales de Vente : Ces conditions sont contractées par l'acheteur mais le billet peut être transmis à quelqu'un d'autre comme cadeau dans la mesure où nous en sommes informés. Nous considérons dès lors que le possesseur du billet accepte nos conditions de vente. Si vous achetez un billet par un de nos intermédiaires ce sont nos conditions qui sont applicables.

Réservations : Les réservations sont prises en compte au versement du règlement..

La remise des billets ouvre droit à la prestation qui comprend les préparatifs de la montgolfière, le vol dans un ballon à air chaud et le retour au point de rendez-vous par véhicule.

Nos tarifs incluent la TVA ainsi que l'assurance responsabilité civile transport terrestre et aérien.

Tout paiement implique l'acceptation de ces conditions générales de vente.

Annulation : Le vol en montgolfière est totalement dépendant de la météo. Seul notre pilote est habilité à prendre la décision de décoller. Champagne Air Show se réserve le droit d'annuler un vol, à tout moment, pour cause de mauvaises conditions météorologiques, de raisons de sécurité insuffisantes ou si le nombre de passagers nécessaire au bon déroulement du vol n'est pas atteint. Dans tous les cas, Champagne Air Show ne sera redevable d'aucun frais engagé par les clients en cas d'annulation.

Le billet n'est pas remboursable mais peut être cédé à une tierce personne et restera valable un an à partir de la date d'émission.

Annulation par le passager Dans les 72 heures précédant le vol ou en cas de non présence du client à l'heure du décollage, le billet sera considéré comme étant consommé.

Conditions d'embarquement : Nul n'a le droit d'embarquer sans titre de transport valide.

En tant que transporteur aérien, Champagne Air Show est soumise aux règles et limitations de responsabilités édictées par la convention de Montréal et toute convention la modifiant, applicable en France. Nos pilotes sont les seuls maîtres à bord et à ce titre ils ont autorité sur toutes les personnes embarquées.

Ils ont la faculté de refuser l'embarquement ou de débarquer toute personne ou toute partie du chargement qui peut présenter un danger.

Personnes à mobilité réduite (PMR) : On entend par personne à mobilité réduite toute personne dont la mobilité est réduite, lors de l'usage d'un moyen de transport, en raison de tout handicap physique (sensoriel ou moteur, permanent ou temporaire) ou de tout handicap ou déficience intellectuels, ou de toute autre cause d'handicap, ou de l'âge, et dont la situation requiert une attention appropriée et l'adaptation à ses besoins particuliers du service mis à la disposition de tous les passagers. Les passagers sont transportés à titre gratuit dans nos véhicules avant et après le vol au cas où ils ne peuvent revenir par leur propre moyen.

Conditions de vol : Le vol étant entièrement soumis à la météo, aucun circuit ou parcours n'est garanti. La durée d'un vol est d'une heure, sauf aléa météorologique.

Les vols sont effectués en vol VFR (vol à vue, tel que le définit la réglementation de la direction générale de l'aviation civile).

Assurances : Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux exigés par la convention de Montréal.

Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par nos assureurs de même que tout dommage occasionné à vos vêtements, ou en cas de suicide ou de blessures volontaires. Il est la responsabilité du passager de prendre une assurance supplémentaire s'il le juge nécessaire. **Conditions médicales :** Nous ne sommes pas qualifiés pour juger de la bonne condition physique de nos passagers pour un vol. Il leur appartient de prendre conseil auprès de qui de droit en cas de doutes.

Nous sommes désolés de ne pas pouvoir embarquer les femmes enceintes.

NB : les nacelles ne sont pas équipées de siège.

Enfants : Nous n'acceptons pas de faire voler les enfants de moins de 6 ans et/ou d'une taille inférieure à 1m30. Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte. Il est de la responsabilité du contractant de nous communiquer l'âge exact de l'enfant.

Litige : En cas de litige ou désaccord le tribunal de commerce de Troyes est seul compétent. A l'exception des cas soumis aux règles de la compétence d'ordre public.

Osez prendre de la hauteur !
Offrez-vous la terre vue du ciel...

Déroulement de votre aventure :

- Accueil des passagers
- Déplacement sur le terrain de décollage le plus adéquat
- Briefing Météo, présentation du matériel, consignes de sécurité
- Préparation du matériel
- Gonflement de la Montgolfière
- Vol
- Atterrissage
- Rangement du matériel
- Pot de l'aérostier
- Retour au point de départ



N'oubliez pas de prendre rendez-vous au numéro indiqué sur ce billet

TITRE D'EMBARQUEMENT DE TRANSPORT EN MONTGOLFIERE



SPECIMEN POUR
FETE DU TIMBRE 2019 _____
Passager

A remettre au transporteur avant le vol

Transporteur/CHAMPAGNE AIR SHOW
 4, rue de la mairie, 10350 Saint Lupien
 Tél. 06 81 47 48 97 Site : www.champagne-air-show.fr

Téléphone de réservation et confirmation de vol : 06 81 47 48 97

La validité du présent billet est de 1 (un) an .Il est non remboursable .Le transport est soumis aux règles de la convention de Montréal .Pour des raisons météorologiques, les jours et heures indiquées sur le présent billet sont indicatifs et ne sont pas garantis. Le transporteur peut sans préavis substituer d'autres aéronefs .Il peut modifier les sites d'envol en cas de nécessité.

Réservations : Important, dès réception du billet, vous devez vous enregistrer au numéro figurant sur le bon de vol dans un délais de un mois. Notez Les vols se réalisent de Mars à Octobre et la période généralement la plus demandée est la période estivale. Enfin, il vous faudra rappeler la veille de la date que vous avez réservée afin de valider les conditions météo.

Le jour du vol : Restez joignable sur votre téléphone mobile afin d'être prévenu(e) dans les meilleurs délais si le vol devrait être annulé à cause d'une évolution météo.

Annulation : Annulation du fait de la météo: Appelez-nous au plus vite afin de convenir d'une autre date de rendez-vous. Annulation de votre fait : Il est nécessaire de nous prévenir au moins 8 jours avant la date de vol prévue.

Droit à l'image Nos vols sont susceptibles d'être photographiés. Votre participation implique l'acceptation sans réserve de la diffusion des images réalisées au cours du vol.

Questions – Réponses Quel est la tenue vestimentaire à avoir : Une tenue adaptée à une promenade en forêt est la plus conseillée : Chaussures de marche (ou de sport) pantalon long, couvre-chef pour se protéger de la chaleur du brûleur, un pull ou une veste pour après le vol. Il faudra préférer les vêtements en coton ou en fibre naturelle.

Pourquoi vole-t-on généralement en début ou en fin de journée : Ce sont les deux moments de la journée qui se prêtent le plus à la pratique de la Montgolfière. En effet à ces moments –là l'atmosphère est dite stable, il y a moins de vent et plus de fraîcheur. Ce sont les éléments dont nous avons besoin pour voler mieux.

Combien dure un vol de Montgolfière ? Il faut compter au global environ 3 heures avec la préparation, le vol, le rangement du matériel et le retour au point de départ. Durant la première heure nous évoquerons le déroulement de la prestation et nous présenterons les règles de sécurité, durant la deuxième heure ce sera le vol et la troisième heure sera consacrée au rangement dans le véhicule de récupération, le pot de l'aérostier et le retour au point de départ.

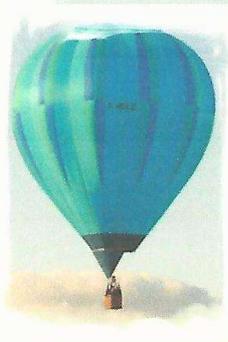
Quelles sont les conditions météo nécessaires pour réaliser un vol : Pour pratiquer la Montgolfière en toute sécurité, il faut un vent calme, pas de précipitations et pas de conditions orageuses.

Faut-il une condition physique particulière pour faire un vol : Non, C'est un moyen de voyager dans l'air accessible à un très grand nombre, cependant pour monter sur la nacelle il faut grimper par des marches pieds qui se trouvent dans les rebords de la nacelle, aussi il est donc préférable d'être souple. Il faut aussi avoir à l'esprit que le vol va durer environ 1 heure et que les passagers vont donc être debout toute la durée du vol. PMR Les personnes à mobilité réduite doivent prévenir obligatoirement le transporteur lors de la réservation. Nous ne pouvons emmener les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans.

Comment revient-on au point de Départ : A partir du moment où vous aurez décollé, le 4x4 avec lequel nous amenons le matériel, se remettra en route pour nous suivre à vue jusqu'à notre lieu d'atterrissage (que nous ne connaissons pas au départ). Nous appelons le véhicule de retrouvant. Aussi vos amis/famille peuvent tout à fait suivre ce véhicule pour vous ramener au point de départ si nécessaire. Sinon nous vous ramènerons à bord de ce véhicule à titre gratuit.

Est-il possible d'emporter un appareil photo, une caméra ? Sans aucun problème, mais il vous faudra veiller à profiter aussi de la balade et à ne pas passer la majeure partie du vol derrière vos écrans. Ces appareils resteront sous votre responsabilité.

VOUS POUVEZ CONSULTER NOS CONDITIONS GENERALES SUR NOTRE SITE INTERNET : www.champagne-air-show.fr



La validité du présent billet est de 12 mois à compter de sa date d'émission. Ce billet est non remboursable. Pour tout report de votre rendez-vous, il est nécessaire d'en avertir le transporteur au moins 8 jours avant la date de vol prévue. Dans le cas contraire, le billet sera considéré comme consommé.

Le transport est soumis aux règles de la Convention de Montréal.

En cas d'annulation d'un vol pour des raisons météorologiques, le passager ou son mandataire aura à charge de reprendre contact avec le transporteur pour programmer une nouvelle date de vol dans le délai de validité de ce billet.

En ce qui concerne les bagages et les effets personnels, ni le transporteur ni le pilote ne pourront encourir une quelconque responsabilité pour les articles fragiles ou de valeur.

CHAMPAGNE AIR SHOW Réalisateur de rêves



Phila-Sens 2019

E-mail: francois.thenard@wanadoo.fr

<http://cps89.free.fr>

46^{ème} congrès du groupement philatélique Champagne-Ardenne

80^{ème} anniversaire du Club philatélique sénonais

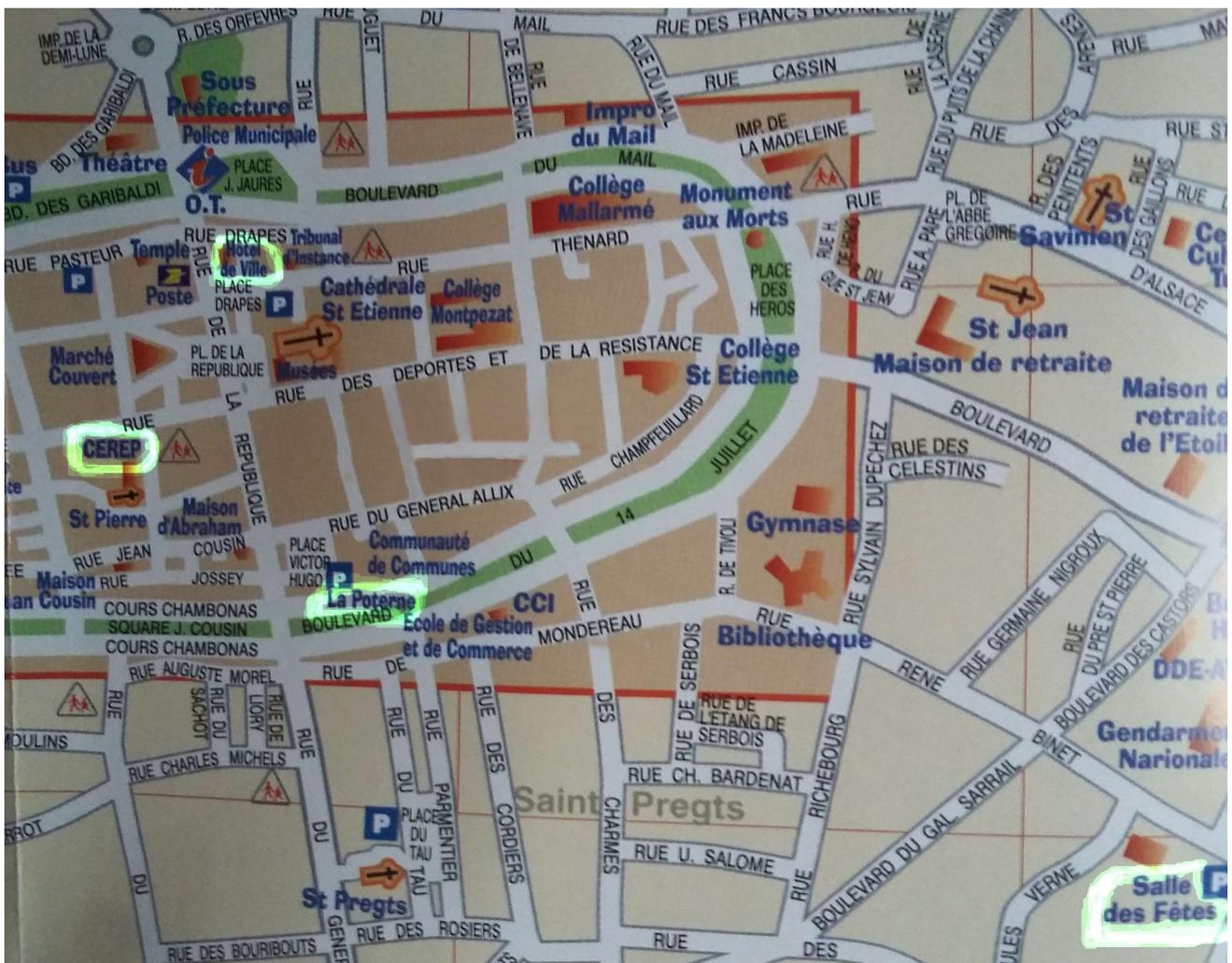
Exposition philatélique interrégionale- GPCA - GAPS

PLAN D'ACCES

Avec les repères pour l'Hôtel de Ville, le CEREP, la Poterne et la salle des fêtes.



vers Paris



vers Auxerre

